

Vigilance est de mise : Accident impliquant un autobus scolaire

Val-d'Or, le 8 janvier 2015 — Une collision est survenue ce matin impliquant un autobus scolaire et un véhicule lourd. L'incident s'est produit vers 7 h 30 sur la route 117. Deux élèves et la conductrice étaient à bord de l'autobus lors de la collision. La chauffeuse de l'autobus a été transportée à l'Hôpital de Val-d'Or par mesure préventive, tandis que les deux élèves ont eu leur congé par les ambulanciers sur place. Cet accident, n'impliquant aucun blessé majeur, permet de rappeler l'importance de la vigilance sur les routes en présence des autobus scolaires.

La procédure relative au transport scolaire en cas de mesure d'urgence nécessite une étroite collaboration entre le transporteur et la commission scolaire. Selon la situation (l'heure de l'accident, accident avec élèves à bord, avec ou sans blessés), différentes mesures sont entreprises. Le conducteur a la responsabilité d'assurer la protection des lieux et la sécurité des enfants en attendant l'arrivée des services d'urgence. Le transporteur avise le régisseur au transport de la Commission scolaire pour déterminer les actions à entreprendre : appels aux parents et aux directions d'école, avis aux médias... Le transporteur planifie, si nécessaire, un second véhicule sur les lieux pour assurer le transport des élèves.

La Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois et ses transporteurs rappellent qu'une grande vigilance est de mise en période hivernale. Les usagers de la route doivent adapter leur conduite aux conditions météorologiques et redoubler de prudence aux heures de pointe, où circulent les autobus scolaires et les élèves marcheurs.

La Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois offre des services à plus de 6000 élèves, dont 3200 élèves utilisent le transport scolaire. 54 autobus, 4 minibus ainsi que 3 berlines assurent le transport dans 269 parcours.

- 30 -

Source : Caroline Neveu, conseillère en communication
819 825-4220, poste 3013
neveu.caroline@csob.qc.ca